

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 05/10/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20221004-126288-DE-1-1

Date de mise en ligne : 07/10/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 4 octobre
2022
D-2022/300**

Aujourd'hui 4 octobre 2022, à 14h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Madame Catherine FABRE absente de 15h30 à 18h00, Monsieur Bernard-Louis BLANC présent jusqu'à 16h30, Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 16h58, Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 17h30.

Excusés :

Madame Brigitte BLOCH, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE,

Animations sportives estivales. Attribution de subventions. Autorisation de signature

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a adopté lors du Conseil Municipal du 14 décembre 2021 sa feuille de route de politique sportive municipale, déclinée en 5 axes structurants.

Le déploiement de cette feuille de route permet de mener plusieurs actions en partenariat avec les associations sportives du territoire. Dans le cadre de ces partenariats, il est proposé de procéder aux attributions de subventions suivantes.

Animations sportives estivales (Axe 2 de la feuille de route de politique sportive : démocratiser la pratique des activités physiques et sportives dans toutes ses dimensions)

Opération Quartiers Sports	Boxing Club Alamele	1 480 €
	Association de capoeira Aruenda	1 750 €
	Ovale Citoyen	2 280 €
	Stade Bordelais	80 €
	US Chartrons	150 €
	Girondins de Bordeaux Bastide Handball Club	900 €
	Racing Club de Bordeaux Métropole	150 €
	Sporting Chantecler Bordeaux Nord Le Lac	100 €
	Fête le Mur	3 530 €
	UFOLEP Bordeaux Maritime Métropole	450 €
	New Basket Attitude	3 100 €
	Drop de Béton	90 €
	Total Quartiers Sports	14 060 €
Opération Plage du Lac	Bordeaux Maritime Sauvetage et Secourisme	2800 €
	Centre de Voile	8500 €
	Total Plage du Lac	11 300 €

Aide à l'investissement – Emulation Nautique de Bordeaux, ENB (axe 4 de la feuille de route de politique sportive municipale : placer les animations et l'éducation sportives au cœur du projet territorial)

La formation des jeunes reste un axe de développement prioritaire pour la section aviron de l'ENB. Cette stratégie permet un rayonnement du club aux niveaux national et international. Ainsi le club compte dans ses rangs de nombreux athlètes élite (niveau France et international). Ces résultats sont obtenus grâce à l'implication de nombreux bénévoles ainsi qu'à la compétence des encadrants professionnels et d'autre part, au nombre et à la qualité de la flotte d'embarcations entretenue par l'association.

Il est à ce titre proposé d'apporter une aide de 20 000 € pour l'acquisition de bateaux pour l'année 2022, octroi conditionné par la présentation de factures.

Pour les subventions de fonctionnement, les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville au chapitre 65 et à l'article 6574. Pour la subvention d'investissement, les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville au chapitre 2024 et à l'article 20421.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'attribution des subventions proposées
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 octobre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Mathieu HAZOUARD